

## ECOLE de SAINT PERE

### RELEVÉ de CONCLUSIONS du CONSEIL D'ÉCOLE du 7 novembre 2022

**Présents :** *enseignants* : Rémi Bedu, Patricia Celotto, Albane Petit, Sylvie Imbert- Queyroi (secrétaire de séance)

*Mairie* : Patrick Foulon et Maité Hersant (absence excusée de l'adjointe aux affaires scolaires, Yvette Bouchard)

*DDEN* : Jean- Michel Rousseau

*Délégués de parents d'élèves* : Mrs Bellanger, Maron et Mmes Bezard, Bouzouina, Marinho, Missaoui (+ Hersant)

Absence excusée de Mme Chaumette

*EN* : absence excusée de l'inspectrice de l'Education Nationale

Tour de table et remerciements à tous les présents.

**Effectifs :** Plusieurs changements : une nouvelle inscription en CE1, ce 7 novembre. Départ d'une CE2 en octobre et un départ annoncé d'un CP en décembre.

Total ce jour : 97 élèves. Dont 1/3 en hors commune.

Répartition : 23 en PS/ MS 28 en GS/ CP (dont 3 allophones) 23 en CE1/ CE2 23 en CM1/ CM2

Soit 97 enfants au total, ce qui reste un total stable, comparé aux dernières années.

**Echanges de services / coopération entre classes :** les après- midis, les GS vont travailler avec Patricia avant 15h // les CP vont travailler avec Sylvie à partir de 15h // les CE2 vont travailler avec Rémi à partir de 15h, afin que les CP, puis les grandes sections se retrouvent ensemble et avec leur seul niveau sur chaque moitié des après-midis de la semaine.

Les stagiaires aident énormément en dédoublant les groupes chargés, tout en restant sous le tutorat des enseignantes et des ATSEM titulaires.

Pédagogiquement, il était impossible de prévoir des doubles niveaux avec de grands écarts d'âge et de niveau scolaire... Notamment depuis que nous n'avons plus que quatre classes... D'où le choix de la classe de GS/ CP, même si le groupe à gros effectif est nécessairement difficile.

**Vote du règlement intérieur :** Seule actualisation (appliquée depuis trois ans maintenant) : la scolarité devenue obligatoire pour les 3 ans. (Pour cela, il est appliqué une intégration progressive les après- midis, admise par l'inspection, pour les enfants de PS qui ont de grandes difficultés à intégrer la collectivité et/ou à accepter le temps de repos.)

Il est discuté de l'entrée à l'école :

- Par le nouveau portail face à la salle polyvalente : l'unanimité des avis se rassemble autour d'une conclusion positive, notamment au niveau de la sécurité.
- des enfants de maternelle accompagnés par les élèves d'élémentaire en lieu et place des parents : en résumé très positif pour une bonne et rapide intégration en classe, un début de séquences de travail facilité le matin, et un renforcement du climat « familial » et « humain » que nous recherchons à l'école... On comprend cependant le stress apporté par ce protocole pour les nouvelles familles (on note quelques réactions négatives de parents). On note cependant une valorisation certaine des « grands » d'élémentaire, un « plus » au niveau sécurité et surveillance des petits et un retour positif d'une majorité de familles, avec le temps. Il est décidé de continuer.

**Le règlement intérieur sera distribué aux délégués de parents d'élèves, publié sur le site internet de l'école et disponible à l'école sur demande. Il est voté à l'unanimité.**

**PPMS et exercices de sécurité :** Ces documents (= protocoles à mettre en œuvre en cas de situation d'urgence / un protocole « anti-intrusion » + un protocole « risque majeur ») sont disponibles à l'école.

Les exercices sont réalisés régulièrement, à chaque période (alerte incendie, confinement pour risque majeur, protocole anti-intrusion... etc.). Avant les congés d'automne, un exercice en cas d'intrusion a été effectué (de façon ludique, pour ne pas effrayer les plus jeunes).

Le registre permettant à tout adulte de consigner des éléments potentiellement dangereux à l'extérieur de l'école ou à l'intérieur est toujours à disposition dans le bureau de direction. Un rappel sera fait aux familles quant à son existence (chacun, s'il détecte une situation ou un objet potentiellement dangereux, peut inscrire le danger sur ce cahier, ou prévenir un membre de l'équipe pédagogique, afin qu'une solution soit rapidement appliquée).

**Protocole sanitaire :** L'école se conforme aux prescriptions actualisées selon la situation sanitaire (Covid). Nous sommes toujours en « zone verte » pour l'instant, ce qui permet une vie scolaire « normale », en n'oubliant pas les gestes barrières minimaux (notamment le lavage régulier des mains).

### **Présentation du nouveau projet d'école :**

**AXES en résumé :** - Moyens d'expressions (orale, écrite, artistique...)

- Logique et réflexion
- Citoyenneté, autonomie

### **Projets prévus :**

- **Thème du cirque :** impossible de faire venir un cirque à l'école (budget trop important et aucun lieu pour l'implantation du chapiteau de 30m sur 30m).  
Donc, réflexion autour d'une semaine blanche pour les maternelles, courant mai (pistes sur Blois, Paris, Orléans.... qui dépendront du budget).
- **Classe de découvertes :** projets : du 7 mai au 16 mai pour la classe de Rémi qui a passé le test en piscine pour le bateau (départ en canoë, accompagnement par les Brasse-Bouillon et leurs plates de St Père à Jargeau), puis vélo pour une boucle de Loire de Jargeau vers Vitry aux Loges, en passant par l'étang du Puits, Chatillon sur Loire et l'écluse de Mantelot, Briare, Lorris-Grignon, Les Caillettes...). Du 9 au 16 mai pour la classe de Sylvie (en étoile, avec Jargeau au centre, pour des visites à vélo avec la Maison de Loire, entre autres possibilités). Les deux classes se retrouveront à Jargeau pour un retour cyclo commun le 16 mai, veille du WE de l'Ascension, vers St Père.
- **Thème de la Loire :** continuité des projets menés avec la Mission Loire, ainsi qu'avec les mariniers Brasse-Bouillons (fabrication d'autres bateaux). Les enfants du CM1/ CM2 se rendent régulièrement sur le chantier et près du bateau pour des compte- rendus journalistiques (un livre par an est publié).
- **Journal La Pie :** L'école continue de publier ce journal de l'école qui reste un outil pédagogique. Abonnement possible, sous forme papier ou numérisée ; pour 6 euros l'année (la gestion de l'abonnement est effectuée par les enfants du CM). Dans le même ordre d'idées, les « grands » participent à différents projets d'écriture, comme l'activité « 10 contes, 10 classes, 10 jours » », qui donne du sens aux recherches, aux écrits et à la rédaction.
- **USEP :** participation à tous les rassemblements du secteur depuis que la situation sanitaire le permet. Organisation de moments extra- scolaires (vélo des mercredis, canoë plus tard, cross locaux, soirées sportives au gymnase de St Benoît, enquêtes policières avec lecture et logique...), uniquement pour les enfants ayant cotisé à l'association (la section USEP de l'école fait partie de « l'A.M.S. » , association sportive de St Père).
- **Concours :** nous nous inscrivons à beaucoup de projets, qui donnent du sens aux apprentissages scolaires n permettant de les utiliser dans des situations concrètes... Comme pour le « concours citoyen » organisé par les DDEN, pour lequel nous avons été primés nationalement.
- **JMF :** nous sommes inscrits aux concerts de grande qualité organisés en direction d'un public jeune par les jeunes musicales de France.
- **Ecole et cinéma :** Toutes les classes ( y compris les maternelles pour la version « cinématernelle » se sont inscrites pour participer : premier film = « Chantons sous la pluie » pour les CE2 / CM1 / CM2, le jeudi 10 novembre. Les autres classes iront un peu plus tard voir et étudier des films à leur portée.
- **Spectacle de fin d'année :** prévu le vendredi 23 juin, à la salle Blareau.
- **Piscine :** dates d'agrément à venir. Après les CM1 CM2 en première période, les CE1 / CE2 iront à compter du 14 novembre. Si le budget municipal le permet, tous les groupes iront, de la MS au CM2.
- **Photos de classe :** Elles seront prises le vendredi 25 novembre. Le photographe assure pouvoir les livrer avant Noël.

**Comptes de la coopérative scolaire :** Distribution d'un tableau d'état et de comparatifs à l'assemblée présente. Si nous commençons avec une trésorerie proche de zéro, les dons des familles en début d'année permettent d'envisager l'organisation de nouvelles activités, des déplacements (charges notées pour un reliquat de la classe de découvertes + USEP) et l'achat de petit matériel pour les activités pédagogiques (ex. sciences, cuisine... etc). Nous rappelons qu'au-delà des aides financières et matérielles de la commune (que nous remercions) la participation aux ventes que nous proposons n'est évidemment pas obligatoire. Ces ventes sont malgré tout

nécessaires à la continuité de nos actions pédagogiques : vendredis gourmands (pains au chocolat en alternance avec des gâteaux pâtissés par les élèves), vente de photos de classe, de chocolats, de torchons avec la marque des enfants etc. La « randonnée d'hiver » de l'école prévue le 15 janvier 2023 ; l'emballage de cadeaux à Super U est possible les WE des 3 et 17/18 décembre ; une kermesse est envisagée le samedi 3 juin 2023.

Les comptes sont visibles et disponibles à l'école, pour tout parent d'élève.

### Questions diverses :

- Rappel du changement de portail à l'entrée du matin : ressenti positif général.
- Menus végétariens : demande pour que les menus végétariens présentent bien systématiquement un plat principal consistant. Le maire explique que la responsable du restaurant scolaire a été formée et qu'elle suit les menus- types d'une diététicienne. Rappel du fait que la cuisine est faite sur place, avec des produits issus de circuits courts (locaux) et sans hausse des montants des repas.
- Chauffage et éclairage : demande de grande vigilance par la mairie, pour ne pas accentuer les dépenses budgétaires sur ces postes.
- City-stade : projet bien avancé (situation, coût) et objectif de l'installer en 2023. L'école pourra l'utiliser, puisqu'il sera sur des terrains proches, après un déplacement pédestre en toute sécurité.
- Personnel territorial : questionnement en cours.

### Est réabordée la question de la vie de la coopé scolaire :

- Rappel de la proposition de Super U pour emballages cadeaux : les week- ends des 3 / 4 décembre + 17 / 18 décembre. L'équipe pédagogique pourrait y participer. Plusieurs délégués de parents répondent positivement. Rappel : les autres parents non délégués seront aussi sollicités. Possibilité de prolonger sur la semaine du 20 décembre, si des personnes étaient disponibles. (2 personnes par créneau horaire).
- Venue du Père Noël à l'école : le vendredi 16 décembre ; nous proposerons alors un « vendredi gourmand » spécial Noël avec vente diverses au profit de la coopérative.
- Opération chocolats : en cours, pour Noël.
- Opération madeleines Bijou : pour février.
- Pegasus (torchons et sacs) : vers le printemps.
- Kermesse : samedi 3 juin 2023
- Spectacle de l'école : vendredi 23 juin

*Fin de réunion : 19h35.*

### Informations complémentaires :

- 1) Le règlement de l'école est consultable : a) sur le site internet de l'école (<http://ecole.saintpere.free.fr/>) rubrique « le coin des parents/administration/... »  
b) auprès d'un des parents délégués  
c) auprès d'un des enseignants.

Il peut être demandé d'en imprimer un exemplaire.

- 2) Un « **cahier de consignation des dangers potentiels** » rencontrés à l'école est accessible sur le bureau de direction. Vous pouvez y noter un éventuel objet, une possible situation qui vous paraît dangereuse, ou demander à l'équipe de le transcrire. La mairie en sera automatiquement avisée pour régler le problème au plus vite.
- 3) Nous vous joignons au verso **les coordonnées des délégués de parents élus au Conseil d'Ecole** pour cette année scolaire. Vous pouvez les joindre pour toute question, toute proposition concernant la vie de la communauté scolaire. Ils en référeront au plus vite à l'équipe et à la commune. Ils pourront également relayer vos questions lors des prochaines réunions du Conseil d'Ecole.